



Paris, le 31 janvier 2005

Fédération Française Aéronautique

**Monsieur le Maire
de la commune de SALLANCHES
31 Quai de l'Hôtel de Ville
74 700 SALLANCHES**

N/Ref : FFA 2005 – CP/JPR/MB/19307

Objet : *Maintien de l'activité de l'aérodrome de Sallanches (74)*

Monsieur le Maire,

L'aérodrome de SALLANCHES doit son existence à une convention qui lie l'Etat et la Commune de SALLANCHES jusqu'au 31 juillet 2005.

Votre commune ne souhaite pas renouveler cette convention à l'échéance, entraînant *de facto* la disparition pure et simple de cet aérodrome.

La Fédération Française Aéronautique est fermement opposée à ce projet de fermeture qui causera un préjudice grave à la sécurité des personnes, qu'ils soient pilotes ou simples particuliers.

En effet, cet aérodrome occupe une place particulière dans le dispositif de circulation aérienne à proximité du massif du Mont Blanc. Idéalement situé dans la vallée, il offre aux aéronefs publics ou privés qui fréquentent cet espace, une solution de secours unique en cas de difficultés de quelque ordre que ce soit (dégradation des conditions météorologiques par exemple).

Par ailleurs, il participe activement au dispositif de protection des populations, en permettant aux services publics de sécurité (Sécurité Civile, Secours en montagne...) de disposer là d'une piste facilement opérationnelle propre à soutenir leurs actions de prévention et d'intervention.

Sur le plan économique, l'aérodrome de SALLANCHES fait partie intégrante des atouts touristiques de la région des Alpes du Nord. Il participe à la desserte de la région, et complète efficacement l'offre du tourisme local à côté des activités traditionnelles de cette région. La proximité d'une base nautique permettrait en outre la création d'un complexe de loisirs attractif pour les visiteurs du Pays du Mont Blanc, et aurait des retombées économiques non négligeables.

Nous sommes certains que vous serez convaincu de l'intérêt que présente cet aérodrome, et nous vous remercions de faire ce qui est en votre pouvoir pour son maintien en activité.

Dans l'attente, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos sentiments distingués.

Claude PENOT
Président

Copies : Monsieur le Secrétaire d'Etat aux Transports et à la Mer
Monsieur le Préfet de Haute Savoie
Monsieur le Directeur de la DAC Centre Est